

Bulletin

du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

numéro 7

Février 1998

Politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome Une confrontation avec le gouvernement en vue ?

Le 30 octobre dernier, le Comité ministériel de développement social (présidé par Louise Harel) adoptait une démarche devant mener à l'adoption d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome en novembre 1998.

Sans entrer dans le détail, mentionnons que ce processus adopté par le Comité ministériel (sans demander l'avis du Comité aviseur à l'action communautaire autonome) prévoit une consultation par le SACA de plus de 6 000 groupes « communautaires » en mars et avril (vous avez bien lu : il existerait 6 000 groupes communautaires au Québec!); la formation de 4 comités de travail (dont le mandat porte sur la reconnaissance, le financement, l'approche territoriale et la représentation) devant remettre leur rapport en juin; la rédaction d'un projet de politique pendant l'été; une consultation des ministères et organismes gouvernementaux en septembre et octobre; et finalement, le lancement de la politique en novembre.

Le hic dans tout ça : le Comité aviseur avait déjà averti Louise Harel et le SACA qu'il entendait consulter l'ensemble du mouvement communautaire pendant la même période afin d'adopter, lors d'une rencontre nationale au printemps, les grands principes devant guider une telle politique. Mme Harel nous a fait savoir qu'elle entendait aller de l'avant avec sa propre consultation et qu'elle refusait de financer une consultation autonome ce printemps.

Le 18 décembre 97, le Comité aviseur a donc dû trancher: participer à la démarche gouvernementale ou continuer sa démarche autonome sans financement. Sur une décision partagée, il a été décidé de participer de façon critique à la démarche gouvernementale avec des réévaluations périodiques.

Le 26 janvier 98, le Comité aviseur a rencontré Louise



Harel pour discuter de ses conditions de participation et pour obtenir des compléments d'information. Lors de cette rencontre, nous avons été mis au courant de l'objet des travaux des comités de travail (beaucoup plus vaste que nous ne pouvions l'imaginer) qui laissent entrevoir un possible détournement de nos revendications historiques et plusieurs enjeux importants. En effet, les comités devront se pencher sur diverses questions, notamment :

- La reconnaissance (et le financement) par l'État d'une action communautaire autonome «en tant qu'instrument de *lutte à l'exclusion*»;
- L'éventuel remplacement des *politiques ministérielles* de financement actuelles de l'action communautaire autonome par une politique gouvernementale liant chacun des ministères;
- La pertinence de la création dans chaque territoire (régional et/ou local) d'un *guichet unique* de financement des organismes communautaires coordonné par la Conférence administrative régionale (CAR) et géré par le Conseil régional de développement (CRD) au niveau régional et le Conseil local de développement (CLD) au niveau local;

(suite page 2)

Sommaire

	Page
Nouvelles du PSÉPA/PSAPA	2
Nouvelles du SACA	1-2
L'art de la marionnette au service de l'avancement de la société	3
Le Parlement de la rue et le droit à une pleine citoyenneté	4-5
Avis de réflexion !	6
Nouvelles des régions	7
Boîte à outils	7

Nouvelles du PSÉPA/PSAPA

Les semaines qui viennent risquent d'être déterminantes dans le dossier de l'ÉPA. Effectivement, suite à une rencontre tenue le 23 janvier 1998, le MÉQ amorce une période de négociation avec les regroupements nationaux. Cette période de négociation vise à préciser les intentions gouvernementales quant à la reconnaissance formelle de l'ÉPA et au renouvellement du programme à planification triennale, le PSÉPA-PSAPA.

La rencontre s'est tenue entre les représentant-e-s du MÉPACQ, de la Table des fédés, du ROVEP et du RGPAQ et monsieur Marcel Faucher, attaché politique de la ministre Marois, monsieur Robert Bisaillon, sous-ministre adjoint responsable du dossier de l'ÉPA et de l'APA et monsieur Alain Mercier, directeur de la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) qui héberge maintenant le Service d'éducation populaire.

Cette rencontre a permis de convenir d'un mécanisme de négociation pour les travaux à venir. Du côté gouvernemental, monsieur Bisaillon (autrefois coprésident des États généraux sur l'éducation) a indiqué son intention de participer au processus de négociation personnellement. Il sera accompagné de monsieur Mercier (responsable du Chantier sur la formation continue). D'après monsieur Bisaillon, les discussions sur les dossiers de l'ÉPA et de l'alphabétisation populaire

autonome se tiendront en un même lieu.

La négociation, qui peut s'étendre jusqu'au début de l'automne, portera sur quatre sujets. Le premier sujet sera **la reconnaissance**. Avant de connaître les intentions de la ministre sur cette question, on nous dit qu'il faut attendre le dépôt d'une déclaration ministérielle sur la formation continue. Cette déclaration est attendue en mars 98. De plus, on dit que la ministre de l'Éducation doit tenir compte des travaux du SACA sur la reconnaissance de l'action communautaire autonome (voir l'article portant sur ce sujet).

Deuxième sujet : **le renouvellement du programme à planification triennale**. À la rencontre du 23 janvier, le MÉQ a proposé aux regroupements nationaux de prolonger d'une année le programme actuel dans le but que nous ayons, de part et d'autre, suffisamment de temps pour discuter de toutes les questions.

Le **financement** est le troisième sujet de discussion alors que **le développement** en est le quatrième.

Enfin, on nous indique qu'il sera important, à la table de négociation, de tenir compte des propositions émanant du **Chantier sur la formation continue** qui touchent nos dossiers.

Vincent Greason

Nouvelles du SACA

- L'éventuelle reconnaissance (et le financement) d'**un seul porte-parole du mouvement communautaire par territoire** représentant tous les secteurs de l'action communautaire;
- Le possible remplacement des mécanismes de liaison sectoriels entre le mouvement communautaire et l'État (comités consultatifs, comités de liaison, comités aviseurs) par un **mécanisme de liaison unique** (conseil à l'action communautaire).

Devant l'ampleur des enjeux et de la tâche et devant le peu de respect accordé par les instances gouvernementales au travail effectué par le Comité aviseur, celui-ci a décidé, lors de sa réunion du 3 février dernier, de convoquer d'urgence une **rencontre nationale extraordinaire** du mouvement communautaire autonome qui se tiendra avant la fin du mois de mars 1998. Cette rencontre rassemblera l'ensemble des secteurs du mouvement communautaire autonome et portera notamment sur la **stratégie à suivre** face à la démarche gouvernementale d'adoption d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome, l'évaluation de la **participation des secteurs** au Comité aviseur et l'examen de l'**existence et du rôle du Comité aviseur** du SACA. De plus, le Comité aviseur demande qu'il ne se tienne aucune consultation gouvernementale sur la politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome avant la tenue de cette rencontre nationale extraordinaire.

Cette rencontre risque d'être déterminante principalement à 2 niveaux. D'abord, le rôle du Comité aviseur est questionné. En effet, certains secteurs songent sérieusement à s'en retirer alors que d'autres réfléchissent à l'idée de proposer sa dissolution. Plusieurs croient que le Comité aviseur devrait être plus clairement mandataire du mouvement communautaire autonome et que son rôle devrait être plus politique. L'avenir de cette instance est donc en jeu.

Ensuite, la politique de reconnaissance et de financement sera un enjeu fondamental pour le mouvement cette année et elle aura un impact pour de nombreuses années à venir. Pourra-t-on établir un rapport de force déterminant face au gouvernement afin d'éviter un détournement de notre raison d'être? Sera-t-il possible d'établir des positions et des stratégies communes?

Peu importe la conclusion des débats lors de cette rencontre, il semble maintenant évident que l'on se dirige vers une confrontation avec un gouvernement qui semble déterminé à structurer et à façonner une action communautaire qui lui soit utile.

Les prochaines semaines seront cruciales. Votre Table régionale vous représentera lors de cette rencontre nationale extraordinaire du mouvement communautaire autonome. Contactez-la pour en savoir plus.

Roch Lafrance

L'art de la marionnette au service de l'avancement de la société

L'école nationale des apprentissages par la marionnette (ÉNAM) est un organisme sans but lucratif fondé en 1990. L'ÉNAM a trois volets : la formation, l'intervention et la production. Bien que les expériences de ses membres soient très nombreuses (formations sur mesure, interventions auprès de clientèles cibles en prévention et en thérapies, spectacles de sensibilisation pour abattre des préjugés), le plus grand désir de

l'ÉNAM est de rendre ce médium extraordinaire accessible à l'ensemble de la population.

Jusqu'ici, l'ÉNAM a axé ses efforts sur des projets d'intervention favorisant l'augmentation de la créativité de la personne face à ses difficultés personnelles. Elle a beaucoup travaillé auprès de personnes ex-psychiatisées qui ont souvent normalisé l'échec. Elle travaille de façon à ce que ces

personnes réapprennent à vivre hors de l'échec.

Présentement l'ÉNAM est à l'organisation d'une tournée régionale et provinciale du spectacle «L'Allégorie du Cabaret de Platon» dont le but en est de sensibiliser le public au problème de la communication avec soi et les autres ainsi qu'aux difficultés inhérentes à l'apprentissage de la vie et en particulier la notion d'effort.

La réalisation de « l'Allégorie du Cabaret de Platon »

La première phase a consisté à réunir les participants et participantes intéressé-e-s à développer un projet commun, à les amener à s'exprimer librement sur des thèmes les touchant plus particulièrement. C'est en réalisant cette étape que nous avons identifié que, comme le suicide était l'un des sujets qui revenaient le plus fréquemment, nous en ferions le thème de notre prochaine production. C'est donc collectivement que nous avons décidé de monter un spectacle vidéo sur la prévention du suicide.

Nous avons alors appris que notre intention pouvait coïncider avec un projet du Centre de prévention du suicide - 02. En effet, le Centre envisageait la possibilité de produire un spectacle de marionnettes destiné aux jeunes des écoles primaires abordant le suicide. Comme l'ÉNAM travaille déjà en collaboration avec divers intervenants en santé et services sociaux (le Centre nouvel essor, organisme communautaire en santé mentale de Chicoutimi, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, etc.), tout était en place pour que nous puissions réaliser un projet commun qui permette de rejoindre plusieurs personnes tant dans le milieu de la santé que dans celui de l'Éducation.

Pour réaliser concrètement le projet, les participants et participantes qui le désiraient sont venu-e-s à l'ÉNAM et



ont participé à des ateliers de familiarisation au niveau de la fabrication et de la manipulation des marionnettes. Ils et elles ont mis en scène les marionnettes par le biais de divers sketches. Les ateliers, qui se déroulaient sur trois jours, permettaient de vivre une expérience de groupe enrichissante et valorisante. Plusieurs participants et participantes y ont découvert ou redécouvert qu'unir les forces en mettant en commun les divers potentiels et la créativité de chacun et chacune permet d'atteindre des objectifs plus grands, tout en développant les habiletés tant manuelles qu'intellectuelles.

D'un autre côté, pour arriver à un résultat tangible, il faut aussi encadrer le projet, c'est-à-dire se fixer des objectifs, s'assurer que l'on suit bien l'échéancier, etc.. Ceci se faisait également en groupe et, ainsi, lorsque des difficultés survenaient, c'est ensemble que nous y faisons face. De

cette façon, avec les idées de tous et toutes, les difficultés se transformaient en succès.

L'étape des représentations a été, évidemment, une partie importante de l'activité. L'impact sur l'ensemble de la population a été considérable. Le public voyait, sur scène, des personnes ex-psychiatisées qui ont été capables mener un projet à terme, de s'y investir pleinement et de contribuer à diffuser un message d'espoir. Cela a certainement contribué à ébranler les préjugés, à modifier les attitudes et les comportements des gens qui ont vu le spectacle. De plus, les participantes et participants ainsi que les spectateurs et spectatrices ont pu témoigner à d'autres personnes que les personnes ex-psychiatisées peuvent contribuer à l'avancement de la société et devenir «metteurs en scène» de leur propre vie.

Réjean Arsenault

**Pour information sur l'ÉNAM
ou sur le spectacle :**

**ÉNAM, a/s Richard Bouchard
2861, boulevard Saguenay
Jonquière, Québec
G7S 2H4**

**téléphone : (418) 548-9296
télécopieur : (418) 549-7568**

Le Parlement de la rue et le droit à une pleine citoyenneté

Entre la mi-novembre et la mi-décembre 1997, plusieurs milliers de personnes ont participé au Parlement de la rue. Ce Parlement populaire tenu à Québec se voulait un appel à la résistance des forces progressistes du Québec qui en ont assez des politiques néolibérales, notamment de la réforme de l'aide sociale pilotée par la ministre Louise Harel. Durant 720 heures, les Parlementaires de la rue ont discuté, échangé et réalisé des actions achalantes concernant l'aide sociale et la problématique de la pauvreté. Faisant siennes les revendications de la Coalition nationale sur l'aide sociale, le Parlement de la rue revendiquait une réforme de l'aide sociale juste. Il revendiquait également un programme d'élimination de la pauvreté sur dix ans.

Cet événement, qui a pris de plus en plus d'ampleur au fil des jours, s'est tenu dans le Parc de l'Esplanade, de l'autre côté du mur situé en face de l'Assemblée nationale. On se rappellera que la Commission de la capitale nationale n'avait pas permis que cet exercice se tienne face à l'autre parlement. Qu'à cela ne tienne, il s'est tenu très proche de là. En fait, c'est seulement un mur de pierres qui séparait les deux parlements. Les parlementaires de la rue ont siégé durant un mois, 24 heures sur 24, dans deux roulottes de construction. À l'extérieur, les lieux étaient délimités par de longues bannières sur lesquelles étaient inscrites des phrases et des réflexions venant du monde ordinaire, des phrases qui exprimaient notre soif d'une plus grande justice sociale.

Cet événement, en plus d'avoir maintenu à l'avant scène la question de la réforme de l'aide sociale et les revendications de la Coalition nationale sur l'aide sociale, aura permis de mettre en pratique toute la notion de démocratie participative. À titre d'exemple, plus de 60 activités d'éducation populaire se sont tenues durant ces 30 jours, favorisant ainsi la promotion du dialogue et de la citoyenneté des personnes pauvres, notamment les personnes assistées sociales.

Les activités d'éducation populaire

Les activités réalisées étaient aussi diverses que les gens qui y participaient :

- L'accompagnement quotidien de plusieurs citoyennes et citoyens à la période des questions à

l'Assemblée nationale, totalisant 15 visites au Parlement officiel;

- Les débats : le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, l'allocation universelle, l'oppression chez les personnes assistées sociales, etc.;
- Les ateliers et les sessions de formation : Dépanneurs 37 (sur la loi de l'aide sociale), cause commune - fausse commune, Info-droits pour les femmes, l'alphabétisation, la formation et l'aide sociale, parlons politique, les personnes assistées sociales et les médias, etc.;
- Le 24 heures des femmes : débat féministe à partir du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, déjeuner-causerie avec les députées du PLQ et du PQ;
- Le volet artistique et culturel : présentation d'une murale sur la pauvreté, chansons engagées, visionnement de films engagés;
- Les rencontres de réflexion : spiritualité et militantisme.

La visite des élués et des élus

De plus, de nombreuses élués et de nombreux élus se sont rendus au Parlement de la rue : de Louise Harel en passant par les Bernard Landry, Rita Dionne-Marsolais, Russel Copeman jusqu'à Daniel Johnson. Au total, plus de trente députées et députés ont entendu les points de vue et les revendications portés par les citoyennes et les citoyens de la rue, à tel point que le vice-premier ministre, Bernard Landry, a déclaré suite à sa visite que «ce n'est pas souvent qu'on entend un point de vue comme le vôtre». On constate donc l'importance d'une approche qui ramène la discussion et la lutte sur les principes, sur la question des inégalités, sur le pacte fiscal et sur les effets du néolibéralisme.

Les actions achalantes

Mais la discussion et les échanges avec les élués et les élus ne sont pas tout. Il fallait s'imposer, d'où l'importance de réaliser des actions dérangeantes. Au total, 16 actions achalantes ont été réalisées. Des zones libres d'oppression se sont érigées à plusieurs endroits, différentes actions de désobéissance civile se sont tenues, tout ça pour étonner, achaler, créer un momentum, une pression croissante et soutenir le siège.

Les délégations

Le Parlement de la rue a accueilli une dizaine de groupes de l'extérieur de Québec, venus se solidariser. Ces groupes, parfois petits (de 3 à 4 personnes), parfois nombreux (200 syndiqués) sont venus exprimer leur soutien à la lutte pour une réforme de l'aide sociale juste et pour la mise en place d'un programme d'élimination de la pauvreté.

Les visiteurs et les appuis

Le registre du Parlement de la rue fut signé par plus de 2 500 personnes après seulement 30 jours. Parmi les visiteurs accueillis, on peut nommer plusieurs personnalités, notamment le cinéaste Pierre Falardeau, l'évêque Martin Veillette, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, la présidente de la FFQ, Françoise David, etc. D'autre part, le Parlement de la rue a reçu de nombreuses lettres d'appui.

Bref, ce fut un exercice unique de citoyenneté active, ce qui représente un exploit en soi, dans une société qui exclut et marginalise trop souvent.

Les temps informels

Les temps informels ont aussi été signifiants. Ils permettaient aux citoyennes et aux citoyens de la rue, parfois isolés, de se rencontrer, de débattre et de réfléchir dans un cadre moins «of ficier». C'était le moment également pour montrer les talents cachés, un autre visage de la résistance populaire. Quelques personnes ont fait de la peinture, d'autres composaient des chansons ou écrivaient des poèmes. Toutes les expressions artistiques étaient permises.

Bref, il s'est vécu à Québec un événement dans le cadre duquel toutes les personnes progressistes de bonne volonté furent les bienvenues. Les personnes vivant dans la marginalité ont pu expérimenter ce que signifie passer de l'état de clientèle gérée à celui d'âme dirigeante. Être considéré-e comme citoyenne ou citoyen à part entière, passer d'objet de l'histoire à sujet de sa propre histoire. Ainsi, pendant un mois, les parlementaires de la rue ont exercé la véritable opposition sur la colline parlementaire : celle de la conscience face à l'opinion et au préjugé, celle du bien commun face aux intérêts corporatistes, celle

du droit face à la dictature de la décote, celle de l'ouverture d'esprit face aux prêts-à-penser ou aux cassettes toutes faites, celle de la bonne volonté face au calcul, celle de l'humanisme face aux politiques néolibérales.

Le Parlement de la rue et le projet de loi de Louise Harel

Si le parlement de la rue fut un succès énorme quant à l'exercice d'une pleine citoyenneté, ce ne fut pas le cas en ce qui concerne notre revendication d'une réforme de l'aide sociale juste. On se rappellera que les organisatrices et organisateurs du Parlement de la rue avaient formulé parmi leurs revendications principales une réforme de l'aide sociale juste en faisant leurs les revendications de la Coalition nationale sur l'aide sociale.

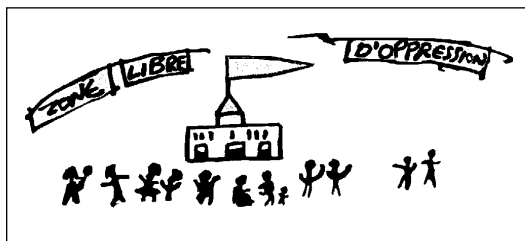
Comment interpréter alors le dépôt, par la ministre, Louise Harel, d'un projet de loi qui reste sur toute la ligne, à part quelques «gratifications», une réforme inacceptable? Est-ce que la Coalition Droit avait fait une mauvaise analyse stratégique en mettant énormément d'énergie dans l'organisation et la tenue du Parlement de la rue? Est-ce que le milieu communautaire aurait dû choisir un autre type d'action pour que le gouvernement change l'orientation de la réforme? Nous ne sommes pas de cet avis. Les groupes sociaux engagés dans la lutte ont fait le maximum si l'on tient compte des

énergies disponibles et du cadre démocratique dans lequel nous fonctionnons. Pendant un mois, les élus et les élus de l'Assemblée nationale ont été sensibilisés, avertis et informés qu'actuellement les personnes pauvres sont au bout de leur rouleau. Si elles et ils n'ont pas compris le message, c'est

l'ensemble de la société qui se retrouvera tôt ou tard face à des conséquences désastreuses. La cohésion sociale de la collectivité est en cause. La balle est dans le camp du gouvernement!

À défaut d'obtenir un projet de loi acceptable, il y a la consolation, aussi mince soit-elle, d'avoir contribué à développer dans l'opinion publique une grande sensibilité aux problèmes soulevés et aux revendications avancées.

Walter Zelaya



Avis de réflexion!

D'un parcours vers l'emploi à une politique de la famille, en passant par les CLE, les CLD, les programmes clientèles, les partenaires ressources, les tables (de toutes les formes) de partenariat, de concertation, décisionnelles, consultatives et occupationnelles, il y a là tous les ingrédients pour qu'une honnête travailleuse du communautaire y perde son latin, mais il y a également tout ce qu'il faut pour que la même honnête travailleuse se mette à l'apprentissage d'une seconde langue : la langue de bois. Pour être partie prenante du discours et du dialogue avec mes nouveaux partenaires, je m'y suis mise. Malheureusement, j'éprouve des difficultés d'apprentissage et des troubles de comportement.

Mes difficultés d'apprentissage viennent du fait que je « m'enfage » dans mon vocabulaire. Par exemple, si je tente d'expliquer à une bénéficiaire de l'aide sociale qu'elle sera bientôt sur le marché de l'emploi sinon sur le marché du travail, elle se roule par terre de rire ou bien elle pique une colère et m'explique que ce ne sont pas ses qualités personnelles d'employabilité que je devrais remettre en question, mais plutôt un système mis en place qui lui reproche tous les péchés du monde, déficit inclus. Bon, je crois avoir compris que le parcours ne lui convient pas. Je tente de traduire ses propos à mes partenaires. Non eux, ils me parlent à un autre niveau (je n'ai pas encore saisi lequel) et me font miroiter le possible financement de programme que

mon organisme pourrait administrer dans le cadre de son mandat...

Mes troubles de comportement viennent, eux, du fait que je crois encore que le mouvement communautaire et populaire autonome porte en lui des valeurs de justice et d'équité sociale, de démocratie, qu'il est constitué de personnes qui se rassemblent pour faire valoir un point de vue, trouver une solution à un problème ou pour une lutte commune à mener. C'est ce qui s'appelait, il y a quelques années, des militantes et des militants. À cette époque, s'il allait de soi qu'un groupe offre des services, ceux-ci étaient assortis d'une réflexion qui permettait aux personnes concernées d'établir les paramètres menant au rétablissement de la justice et de la liberté. Il me semble que de nos jours l'idée d'offrir tels ou tels services est mise en scène par d'autres acteurs et actrices.

Formée et confiante en cette école, qui semble préhistorique tant j'en parle au passé, vous comprendrez qu'il me soit difficile de m'adapter aux structures actuelles qui s'inspirent de plus en plus du fonctionnarisme de l'institution, qui pactisent avec toutes les formes de pouvoir sans discernement pour le prix de maigres subventions lesquelles permettront à quelques permanentes et permanents de garder leur job. Qu'on me comprenne bien, il irait contre mes principes de ne pas être rétribuée pour le travail que j'effectue et nous méritons toutes et tous un salaire. Toutefois, entre être une entreprise qui mesure son succès au nombre d'emplois qu'elle crée et être un organisme dont la base est la seule référence, il y a une large marge

que, j'en ai peur, nous sommes en train de franchir.

Mes difficultés d'apprentissage et mes troubles de comportement me font ressentir un grand malaise. Le malaise d'être à contre courant, le malaise de me sentir dépassée par des principes auxquels j'adhère, mais qui n'aboutissent plus dans la pratique. J'ai le malaise de nous voir subtilement, mais sûrement, récupérés et manipulés, de nous voir perdre tout sens critique du moment que l'on nous permet de nous asseoir à la même table que ceux-là même qui orchestrent notre perte de pouvoir, qui tiennent le bâillon dont ils se serviront bientôt sur les victimes consentantes que nous aurons été. Pour l'instant, nous sommes les partenaires en titre, mais qu'arrivera-t-il quand nous ne partagerons plus leurs points de vue, que nous exigerons qu'ils respectent nos façons de faire? Quels seront alors leurs intérêts, si ce n'est de nous faire porter leur désengagement? Quel sera le nôtre? La gestion de la misère humaine ou l'engagement social et le changement?

Je souhaite par ces propos, qui n'engagent que moi, avoir à ma façon et en toute solidarité, participé au débat qui, même s'il peut être souffrant, devra être fait. Car il n'est pas loin le jour où nous aurons à témoigner de nos choix et à comparaître devant ceux et celles pour qui nous aurions dû être l'instrument de soutien à leur propre prise en charge, à leur autodétermination. Mais encore faudrait-il y croire...

Christyane Lebel-Deshaies

Travailleuse à la
Collective par et pour Elle
Cowansville

Ça bouge dans Lanaudière

Depuis le printemps 1997, une démarche collective a été entreprise par et pour le milieu communautaire. Elle prend la forme d'une recherche-action ayant pour but de connaître et de faire connaître la réalité de l'action communautaire de la région afin de favoriser la consolidation du mouvement communautaire lanauois.

En effet, les groupes communautaires de Lanaudière se sont pris en main par le biais de la Commission des groupes communautaires du Conseil régional de développement de Lanaudière et ont choisi d'utiliser les argents de la «Mesure de développement communautaire» pour se faire un portrait des organismes de la région et préparer une animation dirigée vers les états généraux du communautaire qui auront lieu les 13 et 14 mars 1998.

Afin d'assurer la présence de l'éducation populaire autonome dans ces démarches, la Table régionale des OVEP de Lanaudière (TROL) participe activement à la Commission des groupes communautaires et au comité aviseur qui encadre la «Mesure de développement communautaire». De plus, elle parraine une des cinq personnes qui travaillent sur l'équipe de recherche et de préparation des états généraux.

Le milieu communautaire de Lanaudière espère ainsi apprendre à mieux se connaître, à développer une vision commune, à débattre des enjeux actuels et à déterminer des pistes de développement.

Pour plus d'information : TROL (514) 752-1999

Internet et l'éducation populaire autonome?

Durant les chaleurs de l'été 1997, un jeune crack d'informatique, à peine sorti du secondaire, s'est lancé dans la création et la conception d'un site web pour l'Association des groupes d'éducation populaire autonome du centre du Québec (AGÉPA). Pendant six semaines, Louis-Philippe Alain, devenu depuis «Webmaster» à Victoriaville, a réalisé un site où l'on retrouve tout ce qu'il-faut-savoir-et-que-vous-n'avez-jamais-osé-demander sur l'éducation populaire autonome.

Chaque groupe membre de l'AGÉPA possède sa propre page sur le site. Déjà, nous avons reçu plusieurs visiteurs et leurs commentaires prouvent qu'il y a une place pour l'ÉPA sur le net.

Adresse du site : www.agepa.qc.ca

Pour information : AGÉPA (819) 752-6768

Diane Gauthier

Boîte à outils

Nuances et mouvances, cahier de réflexion sur le racisme

Nuances et mouvances

CAHIER DE RÉFLEXION
SUR LE RACISME



Qui de nous n'a jamais été confronté, de près ou de loin, à de la discrimination?

Dans le cadre de leur travail, les formatrices de Lettres en main ont déjà vécu ce phénomène sans toujours savoir comment y réagir. C'est pourquoi elles ont conçu Nuances et mouvances, un cahier de réflexion, d'analyse et d'exercices pratiques portant sur les problématiques de l'oppression et du racisme.

Cet ouvrage comporte des textes simples et accessibles sur les thèmes suivants : des réflexions sur l'oppression et le racisme; les rouages du racisme; les différences physiques entre les groupes humains; les raisons pour lesquelles perdurent le racisme et l'oppression; le racisme et les médias.

Nuances et mouvances est aussi un outil malléable qu'il est possible d'adapter selon vos besoins.

ALPHALUDO, numéro 3

La revue de jeux et d'activités qui s'adresse aux adultes qui ont des difficultés en lecture et en écriture.

Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas la revue **ALPHALUDO**, soulignons qu'elle vise à susciter le plaisir de jouer avec les mots tout en développant certaines habiletés: enrichissement du vocabulaire, concentration, logique, etc.

Ce troisième numéro comporte 30 nouvelles activités; 3 niveaux de difficultés; un **supplément travail** de 10 activités visant l'acquisition de compétences directement liées à l'insertion au marché du travail; un solutionnaire clair et détaillé.



Pour plus d'information ou pour commander l'une ou l'autre de ces publications :

Lettres en main

5483, 12e avenue, Montréal (Québec), H1X 2Z8
Téléphone : (514) 729-3056

Comité des OVEP - région 02

3791, de la Fabrique, CP 23012
Jonquièrre G7X 9Z8
Tél.: (418) 542-9320

Regroupement en éducation populaire et en action communautaire - 03 - 12

65, Notre-Dame des Angés, #4
Québec G1K 3E4
Tél.: (418) 523-4158

Regroupement des OVEP de la Mauricie

874, Ste-Julie
Trois-Rivières G9A 1Y2
Tél.: (819) 379-2889

Association des groupes d'éducation populaire autonome - 04 sud

59, Monfette, bureau 213
Victoriaville G6P 1J8
Tél.: (819) 752-6768

TROVEP de Montréal

420, St-Paul est, 3e étage
Montréal H2Y 1H4
Tél.: (514) 845-6170

TROVEP de Lanaudière

121, St-Barthélémy sud
Joliette J6E 5N8
Tél.: (514) 752-1999

TROVEP de la Montérégie

1022, Ste-Foy
Longueuil J4K 1W2
Tél.: (514) 651-6439

Table ronde de l'Outaouais

115, boul. Sacré-Coeur
Hull J8X 1C5
Tél.: (819) 771-5862

TROVEP de l'Estrie

187, Laurier
Sherbrooke J1H 4Z4
Tél.: (819) 566-2727

Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue

380, Richard
Rouyn J9X 4L3
Tél.: (819) 762-3114

Table des groupes populaires - Côte-nord

864, Puyjalon
Baie-Comeau G5C 1N2
Tél.: (418) 589-2809

Le Bulletin du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec est publié 4 fois par année. Les articles n'engagent que leur auteur-e; à moins d'avis contraire, ce ne sont pas des positions officielles du MÉPACQ.

Responsable: Comité éducation populaire

Ont collaboré à ce numéro: Réjean Arsenault, Francine Boulet, Liane Flibotte, Christiane Gadoury, Michel Gagnon, Diane Gauthier, Vital Gilbert, Vincent Greason, Roch Lafrance, Christyane Lebel-Deshaies, Walter Zelaya.

mepacq

3575, boul. St-Laurent, bureau 202
Montréal H2X 2T7
Tél.: (514) 843-3236

Votre participation à la rédaction d'articles pour le bulletin en augmentera la pertinence. Afin que vous nous fassiez parvenir ceux-ci dans les délais requis, veuillez noter que la prochaine date de tombée est fixée au:

20 mars 1998